



Département de l'Hérault

FOS SUR MER

« Le Pré de Cypriane »

**LOT N°1 : TERRASSEMENT, RESEAUX HUMIDES, RESEAUX SECS,
VOIRIE ET ESPACES VERTS**

A.E.

Acte d'Engagement



MAITRE D'OUVRAGE

75 Z.I. Les portes Domitienne

BP 30020

34 741 VENDARGUES CEDEX

Tél : 04 67 79 84 83



MAITRE D'OEUVRE

CERRETI – AGENCE DE PROVENCE

Chemin du Tonneau

13 720 LA BOUILLADISSE

Tél : 04 .42.18.08.20

Email : sebastien.moatti@cerretti.fr

Partie 1 : DEFINITION DU PROJET

1.1. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Le présent marché concerne le **lot N°1 : TERRASSMENT, VOIRIE et RESEAUX HUMIDES, RESEAUX SECS ET ESPACES VERTS** des travaux d'aménagement du **lotissement Le Pré de Cypriane** situé sur la commune de **FOS SUR MER** (13) comprenant 56 lots.

L'ensemble des travaux sera conforme aux pièces écrites et graphiques jointes au dossier commun.

1.2. ADRESSE DES TRAVAUX :

Parcelle AM20, AM21, AM22, AM24, AM36, AM37, AM57p, AM60 à AM68, AM70p, AM73, AM75, AM77

LES CROTTE

13 270 FOS SUR MER

1.3. CONDITIONS PARTICULIERES :

1.3.1. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

Conformes au C.C.A.G travaux et au CCAP de l'opération.

1.3.2. DISPOSITIONS TECHNIQUES

Conformes aux C.C.T.G.

Conformes au C.C.T.P.

Conformes aux prescriptions ENEDIS et ORANGE.

Conformes aux règles de l'Art et de la Profession, visant les travaux objet du présent marché.

Dans le strict respect des DTU concernés, des normes NF et des normes C14-100 et C15-100 concernant les installations électriques, et des fascicules du CCTG.

Dans le strict respect des observations et préconisations de l'organisme de contrôle agréé, visant :

- Les dispositions constructives
- Les travaux sur les ouvrages existants
- La conformité de la réglementation en vigueur

Permettant une réception sans réserve des travaux du présent lot.

Dans le strict respect des préconisations du Coordonnateur de Sécurité et de Protection de la Santé agréé, dans le cadre de l'exécution du chantier.

1.3.3. ANNEXES A L'AE.

- Programme des travaux
- Plan de composition ;
- Plan d'implantation ;

1.3.4. SECURITE DU CHANTIER

L'Entreprise titulaire du présent lot est tenue de respecter rigoureusement toutes les obligations en matière de protection de la santé, de sécurité et d'environnement. Elle est responsable de la sécurité de son personnel et des tiers, notamment au cas où elle porterait atteinte, de quelque façon que ce soit, à la sécurité de tout intervenant sur le chantier.

Elle s'engage notamment à respecter :

- La législation en vigueur ;
- Le plan général de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé ;
- La remise au coordonnateur de sécurité, conformément aux dispositions de la Loi N° 93-1418 du 31/12/93 et ses décrets d'application, de son Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé, avant toute exécution de ses prestations sur le chantier ;
- Tous personnel présent sur chantier devra faire l'objet d'un accueil précisant les règles de sécurité ainsi que les spécificités du chantier, les accueils chantier seront consignés et consultables sur chantier ;
- Les dispositifs mis en place par les autres entrepreneurs, et à remettre en place les dispositifs existants déplacés, modifiés ou supprimés par lui pour les besoins de son exécution ;

1.3.5. QUALIFICATION DE L'ENTREPRISE

L'Entreprise titulaire du présent lot certifie être en possession des qualifications professionnelles requises pour la réalisation des ouvrages dont il s'agit.

Elle est tenue de joindre les attestations et qualifications professionnelles, en cours de validité, au présent marché.

1.3.6. ASSURANCES DE L'ENTREPRISE

L'Entreprise titulaire du présent lot certifie être titulaire des assurances couvrant la responsabilité civile et professionnelle pour des travaux au moins équivalents à ceux du présent marché.

Elle est tenue de joindre les attestations d'assurances ci-dessus au présent marché. Ces attestations devront émaner des différentes compagnies d'assurance concernées.

A ce titre, elle communique au Maître de l'Ouvrage, pour l'ensemble des risques à assurer, un original comportant les mentions suivantes :

- Qualification professionnelle ou activités couvertes par la police,

- Détail et montant des garanties de la police, et de plus, pour l'assurance décennale :
- La notion de déclaration d'Ouverture de Chantier comme critère d'application de la garantie (ou les coordonnées spécifiques du chantier).

La production des attestations précitées conditionne la validité du présent marché.

1.3.7. LEGISLATION SOCIALE

L'Entreprise titulaire du présent lot déclare être à jour de l'ensemble de ses cotisations, et certifie être en mesure de produire la preuve sur simple demande du Maître d'Ouvrage.

Il est rappelé que le **travail clandestin est formellement interdit**, aussi bien pour l'Entreprise, titulaire du marché, que pour l'ensemble des sous-traitants qui interviendraient pour son compte, et dont elle assure l'entière responsabilité.

L'entreprise devra nous fournir obligatoirement une attestation sur l'honneur.

Partie 2 : PARTIES CONTRACTANTES

ENTRE LES SOUSSIGNES :

MAITRE D'OUVRAGE



75 Z.I. Les portes Domitiennes

BP 30020

34 741 VENDARGUES CEDEX

Tél : 04 67 79 84 83

Représenté par Monsieur Jérôme LEDOUX

ET :

ENTREPRISE TITULAIRE DU MARCHÉ



MTP13

Allée René CASSIN Les Ecologis Bât A
13 500 MARTIGUES

Tél : 07 87 09 02 29

Partie 3 : INTERVENANTS

3.1 MAITRE D'OEUVRE D'EXECUTION



MAITRE D'OEUVRE

CERRETI – AGENCE DE PROVENCE

Chemin du Tonneau

13 720 LA BOUILLADISSE

Tél : 04 .42.18.08.20

Email : sebastien.moatti@cerretti.fr

3.2 ORGANISME DE CONTROLE AGREE COORDONNATEUR DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE



C. SPS

21 rue Sauvignon

34570 MONTARNAUD

Tél : 06 38 96 28 68

Email : xccoordination@orange.fr

Partie 4 : ELEMENTS DU MARCHÉ

4.1 PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHÉ

Marché à prix global, net et forfaitaire, non révisable, non actualisable.

L'Entreprise titulaire du présent lot est tenue d'avoir vérifié ses propres métrés remis dans le cadre de la consultation. Elle fera son affaire de toutes erreurs ou omission du quantitatif ; aucune plus-value liée à des erreurs de quantité ne pourra être prise en compte après la signature du marché.

Elle ne pourra se prévaloir de travaux supplémentaires s'il s'agit de prestations décrites dans les plans ou le CCTP du présent marché.

4.2 PIECES CONTRACTUELLES GENERALES

- Norme FNP03-001 ;
- Les normes et les Documents Techniques Unifiés (DTU) en vigueur à la date de signature du présent contrat ;
- Fascicules CCTG relatifs aux travaux engagés ;

4.3 PIECES CONTRACTUELLES PARTICULIERES

Par dérogation à la norme NF P 03 001 de décembre 2000, les documents contractuels annexés au présent marché, que l'entreprise titulaire du présent marché s'engage à respecter, sont les suivant et prévalent l'un sur l'autre dans l'ordre énuméré ci-dessous :

- 1- Le présent Acte d'Engagement (AE)
- 2- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- 3- Les plans définissant les travaux à exécuter
- 4- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- 5- Le calendrier ou planning général des travaux
- 6- L'ensemble des normes affectant l'activité de l'entreprise
- 7- La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF)

Partie 5 : PRIX

5.1 PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

Le prix est ferme, global forfaitaire non révisable et non actualisable.

Les montants détaillés ci-dessous incluent l'ensemble des frais divers mentionnés dans le CCAP, et notamment tous les frais relatifs aux essais, plans d'assurance qualité, autocontrôles et contrôles techniques, à effectuer par l'application de la législation en vigueur et notamment de la loi 78-12 du 04/01/1978.

LOT 1 MARCHÉ – TERRASSEMENT, VOIRE et RESEAUX HUMIDES, RESEAUX SECS ET ESPACES VERTS

MONTANT MARCHÉ HT	2 356 224,00 €
TVA 20 %	<u>471 244,80 €</u>
MONTANT TTC	2 827 468, 80 €

Soit en toutes lettres TTC : Deux millions huit cent vingt sept mille quatre cent soixante huit euros et quatre-vingt centimes

5.2 DELAIS D'EXECUTION DES TRAVAUX

L'entreprise titulaire du présent marché s'engage à effectuer la totalité de ses travaux dans un délai global de **10 mois (dont 15 jours de préparation)** à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux.

La date prévisionnelle de démarrage de travaux est fixée le 25/06/2025 pour une livraison des travaux le **25/03/2026**. Une prorogation du délai d'exécution pourra être envisagée après analyse et validation par le maître d'œuvre.

Ces délais partiels seront définis par OS ultérieurement à la signature du présent marché de travaux.

5.3 PENALITES DE RETARD

Si les travaux ne sont pas effectués et terminés dans les délais prévus, l'Entreprise titulaire du présent lot se verra appliquer les pénalités de retard conformément au C.C.A.P.

Il est ici rappelé que les pénalités de retard seront appliquées pour chaque phase de chantier, et pour chaque délai partiel.

5.4 FACTURES - SITUATIONS

Les situations mensuelles devront être présentées conformément au modèle délivré par le Maître d'Œuvre.

Les factures et situations mensuelles devront avoir l'adresse de facturation suivante :

SAS HECTARE
75 Z.I. Les portes Domitiennes
BP 30020
34 741 VENDARGUES CEDEX

Elles devront arriver chez le Maître d'œuvre **au plus tard le 25 du mois** qui les transmettra **au Maître d'ouvrage le 30 du mois** sans quoi elles seraient remises au mois M+1.

Le Maître d'œuvre transmettra les situations mensuelles validées par voie électronique à ces adresses électroniques (Email) :

➤ **comptabilite@hectare.fr**

et

➤ **jerome.ledoux@hectare.fr**

Les situations mensuelles devront indiquer le rappel des avancements précédents, ainsi que des travaux en plus ou en moins.

Les **travaux supplémentaires** devront faire l'objet d'un suivi tout particulier consignés dans un tableau de travaux en plus et en moins ; **les travaux supplémentaires devront toujours être validés par le maître d'ouvrage avant réalisation.**

Toute situation non conforme au présent sera retournée à l'entreprise pour régularisation.

Le Maître d'œuvre, le pilote, et le maître d'ouvrage se réservent le droit de rectifier les situations. Le montant réglé sera alors le montant rectifié. Dans cette hypothèse, l'entreprise devra renvoyer au Maître d'Œuvre, une nouvelle situation tenant compte de ces rectifications afin que les pièces comptables soient en harmonie avec le règlement effectué.

Dans le cas contraire, la situation suivante se verrait bloquée jusqu'à totale régularisation de la situation précédente.

5.5 MODE DE REGLEMENT

Les situations seront payées par chèque ou virement bancaire à 60 jours à compter de la date d'émission de la facture si nous recevons la facture dans les délais précités dans l'article 5.4.

Les règlements aux entreprises seront effectués sous la forme ci-après :

- 5% sous forme de retenue de garantie.
- Cette retenue de garantie pourra être remplacée par une caution bancaire conformément au chapitre 3 du CCAP.

Fait en trois exemplaires.

FAIT à VENDARGUES, le 20/06/2025

L'exécution du présent marché sera notifié au titulaire par ordre de service

L'ENTREPRISE

EURL CIAVOLINO Michael

MTP 13

Allée René CASSIN bâtiment A

Les Escaliers 34500 MARIGNES

Tel: 07 87 09 02 29

SIRET: 903 390 557 00010

LE MAITRE D'OUVRAGE

HECTARE
URBANISME DURABLE



HECTARE
URBANISME DURABLE

75 ZI les Portes Domitiennes
CS 30020 - 34741 VENDARGUES CEDEX
04 67 79 84 83
SIREN 351 338 660

**Hectare**

75 ZI les portes dormitiennes CS 30020
34500 Vendargues

Adresse du chantier

QUARTIER DES CROTTE
13270 FOS SUR MER

Devis

N° D202400192

En date du : 19/06/2024

Valable jusqu'au : 19/07/2024

MTP13

Allée René CASSIN Les Ecologis Bât: A

13500

MARTIGUES

France

TVA N° FR25903390557

Tél : 07 87 09 02 29

Email : mtp13.entreprise@gmail.com

LE PRÉ DE CYPRIANE 56 LOTS

N°	DÉSIGNATION	QTÉ	PRIX U.	TVA	TOTAL HT
1	PRESTATION GENERALES				20 600,00 €
1.1	Installation chantier	1,00 fft	10 000,00 €	20,00 %	10 000,00 €
1.2	Signalisation de chantier	1,00 fft	3 000,00 €	20,00 %	3 000,00 €
1.3	Etude d'exécution	1,00 fft	2 000,00 €	20,00 %	2 000,00 €
1.4	Dossier de recollement	1,00 fft	2 000,00 €	20,00 %	2 000,00 €
1.5	Assistance au contrôle et protection des réseaux existants	1,00 fft	2 000,00 €	20,00 %	2 000,00 €
1.6	Constat d'huissier AVANT/APRES	1,00 fft	1 600,00 €	20,00 %	1 600,00 €
2	TRAVAUX PREPARATOIRES				43 958,25 €
2.1	Débroussaillage et nettoyage	25025,00 m²	1,33 €	20,00 %	33 283,25 €
2.2	Débroussaillage et nettoyage	4675,00 m²	1,00 €	20,00 %	4 675,00 €
2.3	Arrachage et dessouchage d'arbres	15,00 fft	300,00 €	20,00 %	4 500,00 €
2.4	Démolition de chaussées et de trottoirs	100,00 m²	10,00 €	20,00 %	1 000,00 €
2.5	Démolition de murs , bordures, clôtures, poteaux en béton, portail, etc. avec utilisation du brise roche 20M3	10,00 m³	50,00 €	20,00 %	500,00 €
3	TERRASSEMENTS				211 505,00 €
3.1	Décapage fond de forme -20 du fini	1850,00 m³	28,00 €	20,00 %	51 800,00 €
3.2	Déblais en terrain de toute nature y/c évacuation	4200,00 m³	28,00 €	20,00 %	117 600,00 €
3.3	Remblais d'apport y/c compactage par couches	450,00 m³	35,00 €	20,00 %	15 750,00 €
3.4	Remblais issu des déblais y/c compactage par couches	165,00 m³	15,00 €	20,00 %	2 475,00 €
3.5	TERRASSEMENT VOIRIE ET LOT 1/2/3/4/5/6	1,00 fft	23 880,00 €	20,00 %	23 880,00 €
4	VOIRIE				475 078,88 €
4.1	Réalisation d'essai à la plaque	1,00 u	1 800,00 €	20,00 %	1 800,00 €
4.2	Chaussée y compris stationnement en béton bitumineux				214 601,38 €

4.2.1	Réglages et compactage de fond de forme	4597,00 m ²	1,00 €	20,00 %	4 597,00 €
4.2.2	Fournitures et pose de géotextile classe 4	5597,00 m ²	1,50 €	20,00 %	8 395,50 €
4.2.3	GNT 20/40 ép=0,20cm	1219,40 m ³	27,00 €	20,00 %	32 923,80 €
4.2.4	GNT 0/31,5 ép=0,25	2107,00 m ³	30,00 €	20,00 %	63 210,00 €
4.2.5	BBSG 0/10 noir ép=6 cm y/c couche d'imprégnation	5551,32 m ²	19,00 €	20,00 %	105 475,08 €
4.3	PPNC Grave + servitude pompier + voirie provisoire				15 737,50 €
4.3.1	Réglage et compactage du fond de forme	1855,00 m ²	1,00 €	20,00 %	1 855,00 €
4.3.2	Fourniture et pose de géotextile classe 4	1855,00 m ²	1,50 €	20,00 %	2 782,50 €
4.3.3	GNT 0/20 ép=20cm	370,00 m ³	30,00 €	20,00 %	11 100,00 €
4.4	Trottoir en béton désactivé				158 265,00 €
4.4.1	Réglage et compactage du fond de forme	2532,00 m ²	1,00 €	20,00 %	2 532,00 €
4.4.2	Fourniture et pose de géotextile classe 4	2532,00 m ²	1,50 €	20,00 %	3 798,00 €
4.4.3	GNT 0/31,5 ép=20cm	507,00 m ³	25,00 €	20,00 %	12 675,00 €
4.4.4	Revêtement béton désactivé ép=15	2532,00 m ²	55,00 €	20,00 %	139 260,00 €
4.5	Cheminement piéton en stabilité				8 707,50 €
4.5.1	Réglage et compactage du fond de forme	615,00 m ²	1,00 €	20,00 %	615,00 €
4.5.2	Fourniture et pose de géotextile classe 4	615,00 m ²	1,50 €	20,00 %	922,50 €
4.5.3	GNT 0/31,5 ép=20cm	123,00 m ³	25,00 €	20,00 %	3 075,00 €
4.5.4	Revêtement voirie stabilisé ép=5cm	315,00 m ²	13,00 €	20,00 %	4 095,00 €
4.6	Ilot en béton balayé				3 052,50 €
4.6.1	Réglage et compactage du fond de forme	55,00 m ²	1,00 €	20,00 %	55,00 €
4.6.2	Fourniture et pose de géotextile classe 4	55,00 m ²	1,50 €	20,00 %	82,50 €
4.6.3	GNT 0/31,5 ép=20cm	11,00 m ³	25,00 €	20,00 %	275,00 €
4.6.4	Revêtement béton balayé ép=15	55,00 m ²	48,00 €	20,00 %	2 640,00 €
4.7	Fournitures et pose de bordures				72 915,00 €
4.7.1	Fourniture et pose de bordures T2 basse	950,00 ml	34,00 €	20,00 %	32 300,00 €
4.7.2	Fourniture et pose bordures T2	1170,00 ml	30,00 €	20,00 %	35 100,00 €
4.7.3	Fourniture et pose l1	35,00 ml	29,00 €	20,00 %	1 015,00 €
4.7.4	Raccordement sur voirie existante	1,00 fft	3 000,00 €	20,00 %	3 000,00 €
4.7.5	Mise à niveau des émergences livrées par les lots Réseaux (regards, chambre, BAC...)	1,00 fft	1 500,00 €	20,00 %	1 500,00 €
5	RESEAU DES EAUX PLUVIALES				369 154,37 €
5.1	Fourniture et pose de canalisation EP DN300mm PEHD	400,00 ml	65,00 €	20,00 %	26 000,00 €
5.2	Fourniture et pose de canalisation EP DN400mm PEHD	552,00 ml	80,00 €	20,00 %	44 160,00 €
5.3	Fourniture et pose de canalisation EP DN600mm PEHD	36,00 ml	100,00 €	20,00 %	3 600,00 €
5.4	Bassin de rétention volume utile 417 m3 type FRANCKISH	1,00 u	160 500,00 €	20,00 %	160 500,00 €
5.5	Fourniture et pose de regard EP 0.6x0.6	56,00 u	500,00 €	20,00 %	28 000,00 €

5.6	Fourniture et pose de regard EP DN800mm	29,00 u	800,00 €	20,00 %	23 200,00 €
5.7	Fourniture et pose de regard EP DN1000mm	12,00 u	1 100,00 €	20,00 %	13 200,00 €
5.8	Fourniture et pose de grille carrée 600x600 mm	20,00 u	550,00 €	20,00 %	11 000,00 €
5.9	Fourniture et mise en œuvre de regard avaloir (profil T2)	10,00 u	900,00 €	20,00 %	9 000,00 €
5.10	PV pour décantation dans regard DN1000	3,00 u	200,00 €	20,00 %	600,00 €
option 1 séparateur hydrocarbure (HORS normes du cctp)					
5.11	Séparateur hydrocarbure en amont du Bassin de rétention N°2 Q = 70 l/s - 0,5 m/h dégradé 115 l/s - 0,82 m/h	1,00 fft	18 000,00 €	20,00 %	18 000,00 €
5.12	POSE ET FOURNITURE SÉPARATEUR CLASSIQUE HORS PARTICULE INTERIEUR EN NID D'ABEILLE BHDCEP05504 PRÉTRAITEMENT HYDROCARBURES <i>Séparateur hydrocarbures > BHDCE (D1900)</i> Dessableur séparateur à hydrocarbures <i>en acier revêtu CLASSE 1 REJET - 5 MG/L</i>	1,00 u	27 619,37 €	20,00 %	27 619,37 €
5.13	Création de fossé de compensation 50 cm de profondeur	85,00 ml	15,00 €	20,00 %	1 275,00 €
5.14	Essais et passage caméra	1,00 fft	3 000,00 €	20,00 %	3 000,00 €
6	RESEAU DES EAUX USEES				137 850,00 €
6.1	Fourniture et pose CR8 200	930,00 ml	65,00 €	20,00 %	60 450,00 €
6.2	Fourniture et pose de canalisation Ø 75 mm PEHD refoulement	360,00 ml	25,00 €	20,00 %	9 000,00 €
6.3	Fourniture et pose de regard EU 0.60x0.60m	0,00 u	600,00 €	20,00 %	0,00 €
6.4	Fourniture et pose regard EU DN800mm	16,00 u	800,00 €	20,00 %	12 800,00 €
6.5	Fourniture et pose de regard EU DN1000mm	6,00 u	1 100,00 €	20,00 %	6 600,00 €
6.6	Fourniture et pose de tabouret à passage direct	56,00 u	300,00 €	20,00 %	16 800,00 €
6.7	Mise en place poste provisoire Poste de relevage des Eaux Usées pour 374 EH y/c coffret de commande connexions - Qentrant = 9,35 m3/H - Qsortant = 12,32 m3/H - HMT = 8,59 M CE	1,00 fft	28 000,00 €	20,00 %	28 000,00 €
6.8	Essaie et passage caméra	1,00 fft	4 200,00 €	20,00 %	4 200,00 €
7	RESEAU EAU POTABLE - INCENDIE - ARROSAGE				106 660,00 €
7.1	Fourniture et pose canalisation DN32mm - PEHD- AEP Branchement sous TPC bleu Ø 63	337,00 ml	15,00 €	20,00 %	5 055,00 €
7.2	Fourniture et pose canalisation DN PEHD 160 - Primaire	590,00 ml	80,00 €	20,00 %	47 200,00 €
7.3	Fourniture et pose canalisation DN50mm - PEHD- AEP Branchement lot Collectif	5,00 ml	25,00 €	20,00 %	125,00 €
7.4	Fourniture et pose canalisation DN100mm - PEHD- Incendie	22,00 ml	60,00 €	20,00 %	1 320,00 €
7.5	Pose et fourniture de piquage avec collier de prise en charge avec robinet petit bossage 32	56,00 u	250,00 €	20,00 %	14 000,00 €
7.6	Fournitures et pose de bouche à clé PAVA 10 kg	56,00 u	120,00 €	20,00 %	6 720,00 €
7.7	Fourniture et pose de fourreaux TPC 90	110,00 ml	14,00 €	20,00 %	1 540,00 €
7.8	Fourniture et pose de regard de comptage CIRCULABLE	8,00 u	550,00 €	20,00 %	4 400,00 €

7.9	Fourniture et pose de niche compteur des murets technique	56,00 u	250,00 €	20,00 %	14 000,00 €
7.10	Fourniture et pose vanne 1/4 de tour + regarde de vannage	4,00 u	900,00 €	20,00 %	3 600,00 €
7.11	Fourniture et pose de poteau incendie	2,00 u	2 850,00 €	20,00 %	5 700,00 €
7.12	Essais pression et stérilisation	1,00 fft	1 800,00 €	20,00 %	1 800,00 €
7.13	Raccordement sur attente concessionnaire	3,00 u	400,00 €	20,00 %	1 200,00 €

8 TERRASSEMENT RESEAU D'ALIMENTATION ELECTRIQUE 421 893,50 €

Fourniture et pose de gaine TPC rouge et TP y/c terrassements et grillage avertisseur

8.1	1 Tpc 90mm + 1 tpc 40 mm - Réseau IRVE en attente	5090,00 ml	24,00 €	20,00 %	122 160,00 €
8.2	1 tpc 90mm + 1 tpc 40mm - Réseau IRVE	1490,00 ml	24,00 €	20,00 %	35 760,00 €
8.3	Fourniture et pose borne IRVE 7KVA - double	11,00 u	3 800,00 €	20,00 %	41 800,00 €
8.4	Fourniture d'une armoire de protection IRVE	1,00 u	23 000,00 €	20,00 %	23 000,00 €

Chapitre basse tension

8.5	Conception et réalisation de l'article R325-25	2,00 u	892,50 €	20,00 %	1 785,00 €
8.6	Terrassement tranchées réseau sec d'alimentation électrique et de télécommunication	1000,00 m³	18,00 €	20,00 %	18 000,00 €
8.7	Fourniture et câble BTS 3 x 240 + 95 alu*	1935,00 ml	32,00 €	20,00 %	61 920,00 €
8.8	Fourniture et câble BTS 3 x 150 + 70 alu*	605,00 ml	25,00 €	20,00 %	15 125,00 €
8.9	Fourniture et câble BTS 3 x 95 + 50 alu*	130,00 ml	18,00 €	20,00 %	2 340,00 €
8.10	Fourniture et câble BTS 3 x 35 + 35 alu*	415,00 ml	10,50 €	20,00 %	4 357,50 €
8.11	Fourniture et pose coffret CIBE type 1 équipé C/C 60 A*	18,00 u	235,50 €	20,00 %	4 239,00 €
8.12	Fourniture et pose d'un sarco béton S20 avec coffret Type 2 équipé comptage Tarif bleu	2,00 u	490,00 €	20,00 %	980,00 €
8.13	Fourniture et pose d'une armoire Type 2 Tarif Jaune dalle béton	1,00 u	6 700,00 €	20,00 %	6 700,00 €
8.14	Fourniture et pose coffret ECP/2D	1,00 u	740,00 €	20,00 %	740,00 €
8.15	Fourniture et pose coffret REMBT*	42,00 u	840,00 €	20,00 %	35 280,00 €
8.16	Raccordement câble BTS 3 x 240 + 95 alu	51,00 u	70,00 €	20,00 %	3 570,00 €
8.17	Raccordement câble BTS 3 x 150 + 70 alu	24,00 u	63,00 €	20,00 %	1 512,00 €
8.18	Raccordement câble BTS 3 x 95 + 50 alu	4,00 u	52,50 €	20,00 %	210,00 €
8.19	Raccordement câble BTS 4 * 35 Alu	40,00 u	47,25 €	20,00 %	1 890,00 €
8.20	Raccordement câble BTS au poste HTA/BT toute section	7,00 u	125,00 €	20,00 %	875,00 €
8.21	Plan Géo-référencé des Ouvrage Construits (PGDC)	2,00 fft	8 900,00 €	20,00 %	17 800,00 €

Chapitre GAZ

8.22	Fourniture et pose de PE Gaz DN63	225,00 ml	22,00 €	20,00 %	4 950,00 €
8.23	Attestation de conformité visé par CONSUEL	1,00 u	900,00 €	20,00 %	900,00 €
8.24	Remblais de sable de protection et pose de filets avertisseurs	200,00 m³	30,00 €	20,00 %	6 000,00 €
8.25	Sarcophage béton	10,00 u	165,00 €	20,00 %	1 650,00 €

8.26	Remblais des tranchées réseau sec graves concassées 0.315 + FILET AVERTISSEUR	0,00 m³	25,00 €	20,00 %	0,00 €
Chambre de tirage y/c fermeture					
8.27	chambre de tirage de dimension mini 0,50 x 0,50 (future IRVE)	7,00 u	450,00 €	20,00 %	3 150,00 €
8.28	Chambre de tirage de dimension mini 1X1	0,00 u	0,00 €	20,00 %	0,00 €
8.29	Chambre de tirage de dimension mini 1X2	4,00 u	1 300,00 €	20,00 %	5 200,00 €
9	RESEAU DE TELECOMMUNICATION				50 716,00 €
9.1	Dépose de réseau aérien PM	0,00 ml	10,00 €	20,00 %	0,00 €
9.2	Fourniture et pose de 3xTP 42/45mm+3 PE 32mm (fibre) - Réseau Principal	910,00 ml	15,00 €	20,00 %	13 650,00 €
9.3	Fourniture et pose de 2xTP 42/45mm+2 PE 32mm (fibre) - Réseau domaine publics	380,00 ml	11,00 €	20,00 %	4 180,00 €
9.4	Fourniture et pose de 1xTP 42/45mm+1 PE 32mm (fibre) - Branchement	1042,00 ml	8,00 €	20,00 %	8 336,00 €
9.5	Fourniture et pose de chambres de tirage de télécommunication y/c masque et bouchon de type LOC	2,00 u	350,00 €	20,00 %	700,00 €
9.6	Fourniture et pose de chambres de tirage de télécommunication y/c masque et bouchon de type L1T	1,00 u	450,00 €	20,00 %	450,00 €
9.7	Fourniture et pose de chambres de tirage de télécommunication y/c masque et bouchon de type L2T	6,00 u	550,00 €	20,00 %	3 300,00 €
9.8	Fourniture et pose de chambres de tirage de télécommunication y/c masque et bouchon de type L2C	4,00 u	700,00 €	20,00 %	2 800,00 €
9.9	Fourniture et pose de chambres de tirage de télécommunication y/c masque et bouchon de type L3C	4,00 u	1 000,00 €	20,00 %	4 000,00 €
9.10	Fourniture et pose de chambres de tirage de télécommunication y/c masque et bouchon de type L3T	7,00 u	900,00 €	20,00 %	6 300,00 €
9.11	Raccordement sur réseau télécom existant y/c chambre L3C	1,00 fft	4 000,00 €	20,00 %	4 000,00 €
9.12	Tirage des ficelles dans les chambres	1,00 u	3 000,00 €	20,00 %	3 000,00 €
10	RESEAU D'ECLAIRAGE EXTERIEUR				91 315,00 €
10.1	Fourniture et pose de gaines TPC 75 rouges pour réseau d'éclairage et grillage avertisseur	1060,00 ml	8,00 €	20,00 %	8 480,00 €
10.2	Terrassement en tranchées pour réseau d'éclairage	170,00 m³	11,00 €	20,00 %	1 870,00 €
10.3	Câblette de terre	1060,00 ml	2,50 €	20,00 %	2 650,00 €
10.4	Fourniture et pose de câble U1000 - R2V	1060,00 ml	7,50 €	20,00 %	7 950,00 €
10.5	Fourniture et pose d'un coffret de commande d'éclairage	2,00 u	830,00 €	20,00 %	1 660,00 €
10.6	Fourniture et pose candelabre composé d'un mât h=6m cylindro-conique et lanterne I-TRON montée en top	27,00 u	997,50 €	20,00 %	26 932,50 €
10.7	Fourniture et pose candelabre composé d'un mât h=7m cylindro-conique et lanterne I-TRON montée en top	5,00 u	997,50 €	20,00 %	4 987,50 €
10.8	Fourniture et pose borne OLYMPIE	28,00 u	770,00 €	20,00 %	21 560,00 €
10.9	Fourniture et pose de massif	61,00 u	180,00 €	20,00 %	10 980,00 €
10.10	Remblai de sable de protection + filet d'avertisseur	110,00 m³	30,00 €	20,00 %	3 300,00 €

10.11	Attestation de conformité visé par CONSUEL	1,00 u	945,00 €	20,00 %	945,00 €
11	MACONNERIE - SERRURERIE - OUVRAGES CONNEXES				291 850,00 €
	MUR BAHUT				
11.1	Mur bahut pour clôture lot - 0,80m de hauteur visible	710,00 ml	200,00 €	20,00 %	142 000,00 €
11.2	Mur bahut entrée lotissement - 1,80m de hauteur visible	10,00 ml	285,00 €	20,00 %	2 850,00 €
11.3	MURET TECHNIQUE (MPB AVEC GRILLE DE PROTECTION)	60,00 u	1 750,00 €	20,00 %	105 000,00 €
	Création d'une aire de collecte des déchets type colonnes enterrées				
11.4	Colonnes enterrées pour collecte des déchets - 3 unités enterrées	1,00 fft	30 000,00 €	20,00 %	30 000,00 €
11.5	Colonnes enterrées pour collecte des déchets - 2 unités enterrées	1,00 fft	12 000,00 €	20,00 %	12 000,00 €
12	SIGNALISATIONS				9 920,00 €
12.1	Signalisation horizontale marquage linéaire	1030,00 ml	2,00 €	20,00 %	2 060,00 €
12.2	Signalisation horizontale bande STOP	2,00 u	100,00 €	20,00 %	200,00 €
12.3	LOGO	28,00 u	100,00 €	20,00 %	2 800,00 €
12.4	Traversée piétonne	4,00 u	150,00 €	20,00 %	600,00 €
12.5	Panneau gamme petite y/c fixation - STOP 30KM/H Borne de recharge, Parking PMR	22,00 u	150,00 €	20,00 %	3 300,00 €
12.6	Bande podotactile	32,00 ml	30,00 €	20,00 %	960,00 €
13	Cloture et serrurerie				4 480,00 €
13.1	fourniture et pose de boite aux lettres double porte à encasturer	56,00 u	80,00 €	20,00 %	4 480,00 €
14	TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRE				41 275,00 €
14.1	Pose et fournitures de canalisation Ø200 mm en PVC CR8	65,00 ml	63,00 €	20,00 %	4 095,00 €
14.2	pose et fourniture regard de visite 800	1,00 u	800,00 €	20,00 %	800,00 €
14.3	Fourniture et pose de tabouret à passage direct	1,00 u	380,00 €	20,00 %	380,00 €
14.4	raccordement maison existante parcelle AM n°46 la propriété de la SCI ORAN	1,00 u	1 000,00 €	20,00 %	1 000,00 €
14.5	vidange fosse septique + remplissage sable	1,00 u	1 500,00 €	20,00 %	1 500,00 €
14.6	démolition de mur existant y compris nettoyage et évacuation (87,5 m3 béton)	1,00 fft	3 500,00 €	20,00 %	3 500,00 €
14.7	fourniture et pose mur de clôture en aggro creux hauteur 2m 100,00 ml (enduit une face + arase béton)	1,00 fft	30 000,00 €	20,00 %	30 000,00 €
15	TRAVAUX EN OPTION				79 968,00 €
	travaux permettant la végétation du bassin a ciel ouvert				
15.1	Terre végétale en apport fond de bassin + espace vert	1,00 fft	35 200,03 €	20,00 %	35 200,03 €
15.2	Aménagement Espace vert bassin et lotissement	1,00 fft	44 767,97 €	20,00 %	44 767,97 €

Conditions de paiement

Méthodes de paiement acceptées : Chèque, Virement bancaire.

Total net HT

2 356 224,00 €

TVA 20,00 %

471 244,80 €

Total TTC

2 827 468,80 €

NET À PAYER

2 827 468,80 €

Pour le client

Mention "Reçu avant l'exécution des travaux, bon pour accord", date et signature



Télécharger

Partager

Signer

"Reçu avant l'exécution des travaux, bon pour accord"
le 20/06/2025

HECTARE

URBANISME DURABLE

75 ZI les Portes Domitiennes

CS 30020 - 34741 VENDARGUES CEDEX

04 67 79 84 83

SIREN 351 338 660

Noter : L'exécution du présent marché sera notifiée au Titulaire par acte de service.